



Paris, le 4 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA BIO ET LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

Ce 4 mars 2022, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) ont signé une convention de coopération. Les deux fédérations se donnent trois ans pour faire converger leurs deux réseaux.

La signature a eu lieu à l'occasion du Salon de l'Agriculture, en présence du vice-président de la FPNRF, Philippe Gamen et du président de la FNAB, Philippe Camburet. Ses différents volets portent notamment sur la fixation d'objectifs de développement de l'agriculture biologique dans les Parcs, la recherche de synergies sur les stratégies de différenciation commerciale, le développement des filières territoriales et le renforcement de la coopération des techniciens sur le terrain.

Renforcer les coopérations à l'échelle locale et nationale

Des exemples de coopération renforcés existent déjà. C'est par exemple le cas du Parc de l'Avesnois qui, grâce à la mise en place d'un plan bio avec le groupement Bio en Hauts de France, est passé de 3% à 10% de surfaces bio entre 2010 et 2021. A l'autre bout de la France, l'APABA accompagne le Parc des Grands Causses sur la transition en restauration collective, les circuits courts et l'accompagnement technique de groupes d'agriculteurs. Le Parc des Ballons des Vosges et Bio Grand Est sont quant à eux partenaires d'un programme européen transfrontalier pour préserver et développer la biodiversité dans les zones viticoles et ont ainsi mutualisé un poste sur le sujet.

Bien que la majorité des Parcs et des Groupements d'agriculture biologique (GAB) échangent régulièrement, cette coopération pouvait gagner à être renforcée et formalisée, ce que les deux réseaux entendent encourager par cette signature : inscription d'objectifs bio dans les chartes de Parc, conventions partenariales, participation des GAB dans les commissions Agriculture des parcs, etc.

Accélérer la transition vers le bio dans les territoires

L'agriculture biologique est un système qui répond aux valeurs portées par les Parcs en matière d'agriculture, à savoir l'attachement au territoire, une dimension humaine de l'agriculture et la valorisation de l'atout environnemental et des ressources naturelles. Les coopérations entre GAB et Parcs peuvent permettre d'accélérer la transition agro écologique sur les territoires. Philippe Camburet, président de la FNAB détaille l'intérêt pour ce partenariat renforcé : "l'agriculture biologique a été négligée par le Plan Stratégique National (PSN) français et n'est pas spécialement

encouragée par les politiques nationales. Pourtant elle connaît une dynamique de croissance depuis plusieurs années, tant du côté de l'offre que de la demande. Nous devons donc aller chercher dans les territoires l'appui nécessaire pour pérenniser et structurer nos filières".

Et Philippe Gamen, vice-président de la Fédération des Parcs et président du Parc des Massif des Bauges d'ajouter : « Les Parcs, par leurs compétences et les valeurs portées dans leurs chartes, sont des territoires privilégiés pour le développement de l'agriculture biologique. Celui-ci suit un rythme différent selon les contextes locaux, il convient d'adapter l'accompagnement à ces contextes. Par exemple, sur mon Parc, ce sont plutôt les filières nouvelles qui s'engagent alors que dans d'autres la bio vient conforter des filières existantes ».

Contact presse :

Fédération Parcs naturels régionaux, Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Fédération nationale d'agriculture biologique : Clément Charbonnier 07 68 96 84 03

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 19,1 % du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr

Le réseau FNAB – Fédération Nationale d'Agriculture Biologique- est seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique-
www.fnab.org